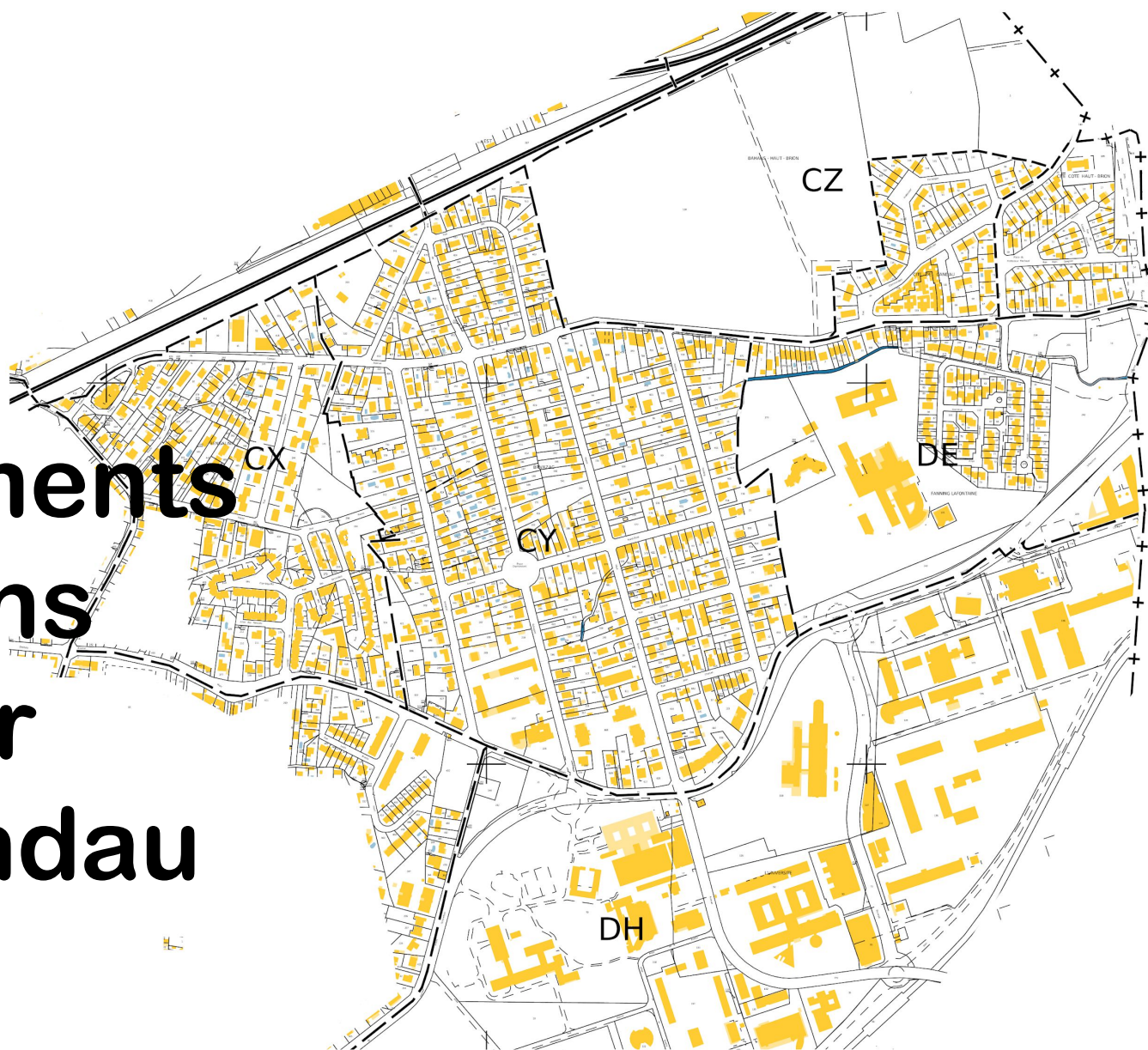




Les cheminements piétons dans le quartier Brivazac-Candau



Préambule

Les habitants de notre quartier se déplacent à pied au quotidien pour rejoindre les arrêts de transports en commun, les écoles, les parcs, les commerces de proximité ou pour des déplacements d'agrément.

Ces déplacements doivent se faire :

- le plus simplement et le plus directement possible
- en toute sécurité.

Les itinéraires doivent être

- praticables, sans obstacles
- accessibles à tous
- visibles
- lisibles .

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ITINÉRAIRES

**et recensement des points
d'améliorations**

Avenue de Brivazac



- 1 niveau du n° 48 : présence de végétation et trop de poteaux, pourquoi multiplier les poteaux ? ➡



- ➡ 2 passage trop rétréci à cause des poteaux

Avenue de Brivazac



3 niveau des n° 46 et 40 :
végétation qui déborde et poteau
de signalisation au milieu du
trottoir



4 niveau du n° 36 : fils apparents
idem sur la plupart des maisons
du côté pair



5 niveau du n° 29 : poteau au milieu, gênant pour un fauteuil roulant.

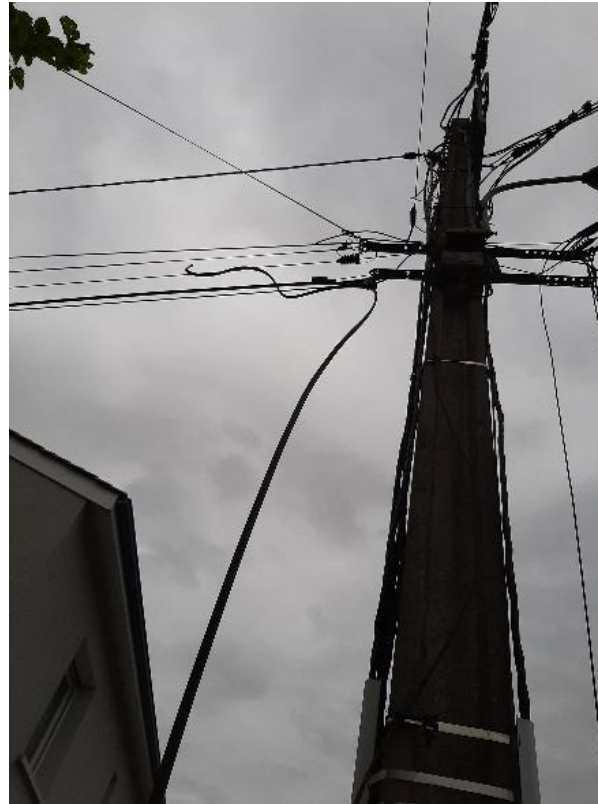


6 trottoir inaccessible, côté impair, à partir du 21 bis (poteaux implantés au milieu du trottoir)





7 niveau des n° 20 et 22 :
fils qui pendent



Avenue de Brivazac



8 niveau du n°17 :

- remontée de fils basse tension avec conducteurs à nu au niveau des raccords ⇒ danger électrique



9 niveau du n° 17bis et alentours :
- fils qui pendent



10 niveau de n° 13 bis, 10 et 11 :
végétation au sol recouvrant plus
de la moitié de la largeur du trottoir



11 niveau du n° 7 : fils en hauteur très accessibles



12 niveau du n° 1 côté pair :
la plaque forme un ressaut important et l'armoire est ouverte

Avenue Fanning Lafontaine



- 1 niveau n° 1 :
- signalisation vélo qui arrive dans le passage piéton
 - panneau indicateur du contre sens cyclable peu visible par les automobilistes circulant sur l'avenue de Candau





- 3** niveau du n° 2 :
- débordements récurrents
de végétation



- 2** niveau face à n° 1 :
- câbles enroulés en partie
basse du poteau



- 4** niveau du n° 8 :
- chute du boîtier possible



- 5** niveau du n° 14 :
- fils coupés qui pendent
- et réseau fibre très bas (en sautant, on peut l'attrapper)



- 6** niveau du n° 10 :
- débordements récurrents de végétation



- 7** niveau du n° 14 :
- débordements récurrents de végétation





9 niveau du n° 31 :
- le panneau stop est peu visible... et peu respecté



8 niveau du n° 24 :
- câble très bas





10 niveau du n° 60 :

- absence de visibilité pour les cyclistes empruntant le contresens cyclable
- absence de visibilité pour les piétons qui veulent traverser

**Avenue des
Echoppes**

Rue du Bas Brion

Rue des Chênes

**Rue
Chiquet-Brion**

10



- 1 Face à l'école maternelle Jules Ferry : grille évacuation régulièrement bouchée à l'automne





3 Face au n° 44 :
la végétation déborde sur
le trottoir

2 Entre l'école et la place
Chambrelent :
voitures régulièrement garées
en partie sur le trottoir sans
respecter les marquages au sol



Rue du Bas Brion



4 Aux n° 16 et 20 :
les poteaux obstruent
le passage sur le
trottoir



5 Le trottoir du passage sous la
voie ferrée est ressenti comme
dangereux par les piétons car il
est très étroit



6 Les revêtements ont été refaits sur la rue du Bas Brion et la rue Chiquet Brion mais la flaque d'eau est toujours là



6 rue des Chênes :
trottoirs très étroits et poteaux
électriques rendant le passage
impossible à pied sans descendre
sur la route

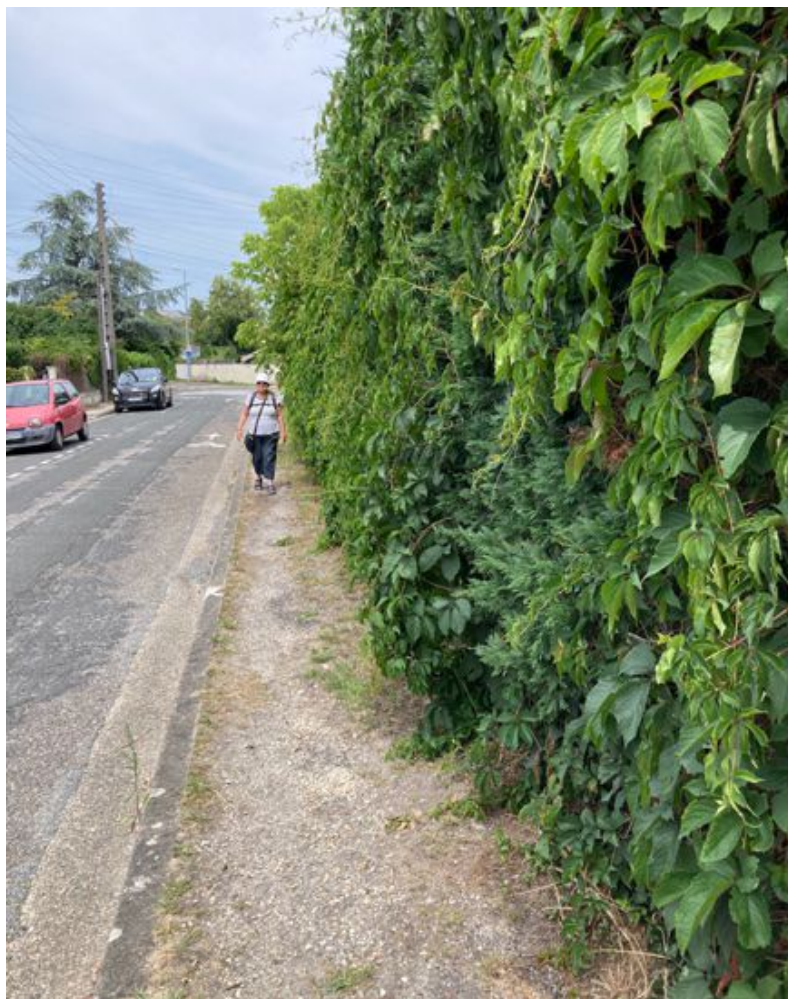


- par ailleurs les trottoirs de cette
rue sont étroits et ont de forts
dévers



7 Rue Chiquet Brion :

Mauvais état du revêtement du trottoir avec envahissement par la végétation d'un côté et les poteaux électriques de l'autre côté



Autour du Bois des Roses





Place du Muguet

1 Place du Muguet :
les bordures sont inadaptées
aux fauteuils roulants



Avenue des Roses



2 proche intersection avec avenue Bengaline : végétation envahissante sur un trottoir déjà étroit et 2 poteaux proches l'un de l'autre



3 au niveau du n° 20 : poteau sur trottoir étroit empêchant tout passage et alignement discontinu



Avenue des Roses



4 au niveau du n° 7 : poteau sur trottoir

5 au niveau du n° 12 :
les protections des fils n'ont pas
été retirées



6 au niveau du n° 18 :
fils très nombreux, sont-ils tous
utiles ? Certains fils pendent,
danger ?



7 au niveau du n° 7 :
poteau au milieu du trottoir et fils
qui pendent

Rue Bengaline

- 9 La rue Bengaline est un exemple de rue agréable pour les piétons :
- les réseaux sont enfouis
 - les poteaux d'éclairage public sont bien positionnés
 - les trottoirs sont larges et ont un revêtement en bon état



Rue Bengaline



10 l'intersection avec
avenue de Candau :
il n'y a pas de marquage
de passage piétons



Avenue de Candau



partie ouest



partie est



1 Défaut récurrent d'entretien des
abords du talus de la voie
SNCF avec des ronces



2 Trop de poteaux :
le piéton doit slalomer !





3 Zone peu praticable en sortie de passage piétons, trottoir très réduit (75 cm) avec poteau double empiétant largement sur le passage



4 Passage étroit entre le stationnement et le poteau



- 5** Arbre en milieu de trottoir et racines déformant le trottoir, risque de chutes et passage trop difficile pour fauteuil roulant



- 6** Envahissement par la végétation masquant les panneaux de rue et de sens interdit



7 Défaut d'entretien au sol avec envahissement du trottoir



8 Défaut d'entretien de la végétation en hauteur empiétant sur le passage



Avenue de Candau

- 9 Conteneurs poubelles
à demeure sur le
trottoir réduisant le
passage



Avenue de Candau



10 Double poteau électrique dont l'un, qui est récent, ne porte aucun câble (!) et gêne le passage



11 Stationnement autorisé par
endroit à cheval sur le trottoir
donnant lieu à un
stationnement désorganisé
sur le trottoir



- 12** Trop fréquent défaut d'entretien du trottoir avec végétation envahissante gênant le passage et une ornière n'a pas été aplanie





14 et l'espace public est presque
tout le temps pris pour une
déchetterie !



13 Les conteneurs ne sont jamais
rentrés et encombrent perpé-
tuellement l'espace public



16 Poteau électrique et panneau de signalisation réduisant le passage au niveau du trottoir



17 Poteau électrique au milieu du trottoir

En conclusion

Les obstacles les plus fréquents sont :

- haies qui débordent et trottoirs mal entretenus ;**
- automobiles stationnées sur les trottoirs ;**
- multiplication des poteaux .**

- faire une réglementation en vue d'une meilleure utilisation des trottoirs par les piétons (implantations des poteaux, stationnements, mobiliers urbains divers) ;
- prévoir de rendre praticable au moins un trottoir sur les deux qui sont de part et d'autre de la chaussée.

Pour obtenir une amélioration complète :

- prévoir un plan général des travaux à réaliser ;
- en faire une programmation pluriannuelle.